

927 766 / 1/1

ACADÉMIE
DE BORDEAUX
CABINET DU PROVISEUR
DU
LYCÉE DE BAYONNE

UNIVERSITÉ DE FRANCE

Bayonne, le 7 Mars 1901.

DURANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE,
LE PROVISEUR reçoit :

1^o Le Matin,
Les Jours de Classes et Jeudis,
de 9 h. à 11 h. ;

2^o L'Après-Midi,
Les Jours de Classes, de 2 h. à 3 h.

DURANT LES VACANCES,
L'Administration reçoit tous les jours,
Dimanches, Jeudis et Fêtes exceptés :
Le Matin. . . . de 9 h. à 11 h.
L'Après-Midi. . de 2 h. à 3 h.

Monsieur et Très Honoré Maître et Confrère,

La Société des Sciences, Lettres et Arts de
Bayonne, - dont je suis le vice-Président, - vient
de me charger de vous dire, qu'en vue de votre
prochain voyage ici, de concert avec votre docte
collaborateur, elle sera heureuse de se mettre
à votre entière disposition. Elle m'a prié, en
outre, de vous rendre compte que notre Bulletin
du 4^e trimestre de 1893 contient, sous la
signature de Pierre Loti, un petit article, daté
de septembre 1893, relatif à la grotte d'Eschvitz. -
D'autre part, la Société m'invite également
à vous aviser qu'il y a des grottes intéressantes

à Sare.

Je suis tout particulièrement heureux, en qualité de vieux Coulusain exilé pour quelques années encor (très peu, Dieu merci!) de vous assurer, personnellement, de mon plus profond dévouement. - Mon nom, du reste, ne vous est certainement pas inconnu; et je demeure, de cœur et d'esprit, aussi fidèle que mon pauvre père, à tout ce qui intéresse nos traditions littéraires et scientifiques locales.

Raguère, j'ai fait offrir par notre Société, à la Bibliothèque universitaire de Coulbus, la collection complète de notre Bulletin (actuellement aux mains de notre cher Confrère et ami, M. Jacques Crouzet). - Vous aurez là, bien aisément, les pages de Loti.

Veillez, je vous prie, Monsieur et très Honoré Maître ch confrère, agréer l'hommage de mon respect le plus attaché.

Le Proiseur

(Associé de l'Acad. des Sc. de Toulouse) CAZAC